

Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD)

Le 7 décembre 2021, les membres du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) étaient réunis lors d'une séance plénière en mairie pour dresser un état des lieux de la délinquance à Gentilly et présenter les actions de prévention réalisées ou envisageables. Cette rencontre annuelle est essentielle à la coordination et au suivi des actions. Elle offre une meilleure appréhension des réalités locales et de leurs évolutions par tous les acteurs et actrices de ce secteur.

Depuis 2 ans, la population apprend à vivre avec la Covid 19. Les services des collectivités et de la préfecture sont très sollicités sur les questions de jauge, de restriction des rassemblements, de passes et autre protocole sanitaire qui se succèdent et s'ajoutent aux mesures Vigipirate. Madame la maire de Gentilly salue la réactivité de tous les agents pour leur adaptation et leurs efforts constants.

La prévention de la délinquance est le meilleur garant de la qualité de vie d'une ville et de ses habitants, le rempart le plus solide contre l'insécurité. La répression est nécessaire, mais intervient lorsque le mal est fait. La commune de Gentilly se mobilise en ce sens en actionnant plusieurs leviers : l'appropriation de l'espace public par la population, les associations et les commerçants renforce la cohésion sociale autant qu'elle marginalise les trafics.

S'il appartient à l'Etat d'assurer la sécurité des personnes et des biens, la Ville et de nombreux partenaires locaux agissent également au quotidien en matière de prévention et de médiation pour assurer la qualité de vie, la tranquillité et le bien-être de tous. Comment coordonner toutes ces actions ? C'est le rôle du « Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance » (CLSPD), instance de concertation présidée par la maire de Gentilly et composée de multiples acteurs: les élus et les services municipaux, les bailleurs, les associations, les conseils de quartier, le Département, les représentants de l'Etat, de la Justice et de l'Education nationale, les professions confrontées aux questions de sécurité (transport public, commerces, sécurité routière, Maison de justice et du droit).

Les actions

Les actions du CLSPD se situent au début d'un plan de stratégie nationale de la prévention de la délinquance qui dure 4 ans (de 2020 à 2024). Il comporte 40 mesures articulées autour de 4 objectifs visant à dynamiser la prévention :

Axe 1 : La prévention de la délinquance des plus jeunes avant l'âge de 12 ans.

Axe 2 : La protection des personnes vulnérables.

Axe 3 : Une implication plus forte de la population et de la société civile dans la prévention de la délinquance et la production de tranquillité publique.

Axe 4 : Une gouvernance rénovée par une adaptation à chaque territoire et une coordination entre les différents acteurs.

Actions menées pour prévenir la délinquance

- intensifier la présence policière accrue de jour comme de nuit ;
- protéger les écoles et les cours des dealers ;
- deux audiences obtenues avec la sénatrice Laurence Cohen auprès du ministre de l'Intérieur : M. Darmanin ;
- soutien des élus de Gentilly par le ministère de l'Intérieur pour éradiquer les trafics de drogues ;
- entrevue du 6/12/2021 de la maire en faveur d'un commissariat dignement doté de moyens humains ;
- engagement du ministère en faveur de dotations humaines supplémentaires.

La prévention de la délinquance passe aussi par l'éducation et la protection de la jeunesse. Un adolescent informé et accompagné grandira mieux et sera mieux armé contre les dangers. Il se sentira citoyen et acteur de son parcours. La maire salue les actions menées conjointement par la Ville, la police, l'Éducation nationale et les associations spécialisées, notamment contre le décrochage scolaire (association ESPOIR), contre les conduites addictives ou encore le harcèlement des mineurs. Les initiatives s'articulent avec les projets conduits par le service Jeunesse et la vie des quartiers.

Actions de prévention des violences faites aux femmes et aux

enfants face à la hausse des chiffres

- Ouverture en 2020 de la permanence hebdomadaire du CIDFF. Le Val-de-Marne est l'un des départements les plus touchés, selon le Conseil départemental ;
- Donner encore plus de moyens à la lutte contre ces violences insupportables ;
- Mise à disposition dès 2021 de logements-relais dans le cadre d'une convention signée avec le Conseil départemental, les bailleurs et les villes partenaires ;
- Diffusion du Violentomètre : un bon outil de prévention, notamment pour les jeunes.

La maire a souligné le travail de prévention routière mené localement avec la poursuite du plan de circulation douce et les actions de sécurité routière à destination des enfants, lesquelles participent pleinement d'une ville apaisée.

Prochainement sera proposée la création d'un groupe de travail en faveur de la protection de l'enfance contre toute forme de violence. La Ville de Gentilly est bien décidée à préserver sa tranquillité. Les volontés sont là, les solutions existent, mais il lui faut les moyens pérennes en adéquation avec la réalité du terrain. Toutes les catégories de population en ont besoin : la jeunesse, les femmes, les commerçants, les personnes âgées.

Enfin, la municipalité a annoncé l'engagement de l'étude sur la vidéoprotection. La principale raison d'être de la vidéoprotection et son action la plus efficace est l'élucidation des faits et l'interpellation des auteurs. Tout ce qui gêne le trafic de stupéfiants est bon pour la population et pour la tranquillité, sans parler de la prévention de la santé des jeunes. Après que les services municipaux ont reçu plusieurs candidatures pour épauler les élus dans l'installation des caméras, leur choix s'est porté sur Sur&Tis. Son travail a commencé en janvier 22 et sera présenté à la population pour être soumis à une concertation citoyenne dès le début du second semestre 2022. Ce dispositif pourrait apporter une aide utile tant à la réduction de la délinquance ordinaire, aux contrevenants du Code de la route qu'à la propreté des rues en limitant les dépôts sauvages sur la commune de Gentilly.

Sécurité et qualité de vie urbaine

19 rue du Val-de-Marne
94250 Gentilly
France

[01 47 40 58 73](tel:0147405873)
securite@ville-gentilly.fr

Horaires :

Lun., mar., mer. et vendredi : 9h-12h/14h-17h
Jeudi : 14h-17h

Consulter la présentation du dernier CLSPD - 5 juin 2019

Fichier

[Diaporama de la réunion plénière du 5 juin 2019 \(.pdf - 828.49 Ko\)](#)